



Terre-en-vue asbl
www.terre-en-vue.be
info@terre-en-vue.be

Chaussée de Wavre 37
5030 Gembloux

N° d'entreprise
BCE 0840 949 319

Compte bancaire
BE73 5230 8047 9460
TRIOBEBB

Assemblée générale 2025 de l'asbl Terre-en-vue
Procès verbal

Lieu : Namur

Date : Dimanche

Ordre du jour :

- 1) *Vérification du quorum de présence*
- 2) *Nomination des membres effectifs*
- 3) *Présentation et approbation du rapport annuel 2024*
- 4) *Présentation et approbation des comptes annuels 2024*
- 5) *Décharge des administrateurs*

- 6) *Nomination des administrateurs et présentation des démissions*

Présente sa démission :

- *Hélène Capocci (dans le courant de son 3eme mandat)*

Fin de mandat prévu pour :

- *Thomas Moreau: 1er mandat jusqu'en 2025*
- *Sébastien Maes: 1er mandat jusqu'en 2025*
- *Roxane Huart : 1er mandat jusqu'en 2025*

Présente sa candidature :

- *Hélène Hainaut : 1er mandat jusqu'en 2028*
- *Germain Haumont : 1er mandat jusqu'en 2028*
- *Marjorie Kupper : 1er mandat jusqu'en 2028*

Mandats en cours :

- *Pierre Flamant : 1er mandat jusqu'en 2026*
- *Ho Chul Chantraine : 2eme mandat jusqu'en 2026*
- *Quentin Ledoux : 1er mandat jusqu'en 2027.*

7) *Nomination des délégués à la gestion journalière*

8) *Perspectives 2024 & Budget pour l'année 2024*

Procès-verbal:

Ouverture de l'AG : 10h.

1) Vérification du quorum de présence

Présentent leur démission comme membres effectifs :

- *Yannick Hostie*
- *Marylise Ledouble*
- *Stéphane Winandy*

=> L'assemblée est dorénavant composée de 55 membres effectifs.

Le quorum est de 50 % des membres effectifs, soit 28 personnes présentes ou représentées.

=> 41 personnes sont présentes ou représentées : le quorum est donc atteint.

2) Nomination des membres effectifs

Se présentent comme membre effectif:

- Bruno Jurdant
- Nathalie Schadeck
- Liliane Lebon
- Guy Perreaux
- Hélène Hainaut
- Germain Haumont
- Marjorie Kupper

Les nominations sont approuvées à l'unanimité.

3) Le rapport annuel 2024 est approuvé à l'unanimité.

4) Les comptes et bilan 2024 sont approuvés à l'unanimité

5) La décharge aux administrateurs est donnée à l'unanimité

6) Nomination des administrateurs et présentation des démissions

La démission de Hélène Capocci est actée.

Les candidatures de :

- Hélène Hainaut : 1er mandat jusqu'en 2028
- Germain Haumont : 1er mandat jusqu'en 2028
- Marjorie Kupper : 1er mandat jusqu'en 2028

sont approuvées.

Le conseil d'administration est désormais composé comme suit :

- Pierre Flamant (1er mandat jusqu'en 2026)
- Ho Chul Chantraine (2ème mandat jusqu'en 2026)
- Quentin Ledoux (1^{er} mandat jusqu'en 2027)
- Hélène Hainaut (1er mandat jusqu'en 2028)
- Germain Haumont (1er mandat jusqu'en 2028)
- Marjorie Kupper (1er mandat jusqu'en 2028).

7) Nomination des délégués à la gestion journalière

Les délégués à la gestion journalière sont nommés :

- Zoé Gallez
- Antoine Gérard
- Fabienne Herbiet
- Lionel Colpin pour retirer les courriers à la poste.

8) Budget 2025

Le budget 2025 est approuvé à l'unanimité.

1) Q : terres publiques : les fabriques d'Eglise détiennent beaucoup de terres, ont-elles été approchées ?

R : Françoise est en effet sur la balle. Les fabriques d'Eglise sont plus difficiles à approcher (1 Fabrique/paroisse et souvent plusieurs paroisses/commune). Chaque paroisse (asbl) a ses possessions et est gérée par des volontaires avec peu de nouvelles recrues. La RW a fusionné les paroisses (max 1/commune). Françoise travaille avec les diocèses et doyennés (niveaux supra, ce qui permet de toucher plusieurs paroisses à la fois). Françoise a des contacts à Rochefort, Tournai (qui a un potentiel de 2000 ha => mise en priorité). Au niveau de Namur-Luxembourg, c'est plus lent. Merci de contacter Françoise si vous avez des contacts au sein des Fabriques d'Eglise, ils lui seront très utiles.

2) Q : Est-ce que W.ALTER* soutient toujours TEV ? Y a-t-il eu un changement avec les dernières élections ?

R : * W.ALTER est un fonds investissements de la région wallonne qui soutient les coopératives (entreprises sociales). Il a fallu du temps pour s'accorder avec W.ALTER car TEV tenait à ce que W.ALTER prenne des parts sur le long terme, ce qui n'était pas prévu chez W.ALTER initialement. Au fur et à mesure de l'implication du Fonds dans le monde agricole, ils se sont rendu compte la problématique de l'accès à la terre était cruciale et fragilisait souvent les projets agricoles. Ils ont revu leur politique et une première collaboration dans le cadre de la levée de fonds pour la Ferme des Arondes. Une 1ère ligne de financement d'1M€ a été ouverte.

Cette ligne est utilisée avec les règles suivantes : maximum 50% des parts d'un projet sont couvertes par W.ALTER et maximum 200 000 euros/ferme. Chaque projet d'acquisition pour lequel W.ALTER intervient est également validé par W.ALTER.

Une 2e ligne d'1M€ a été ouverte sous législature précédente. La collaboration très bonne. A voir si le gouvernement actuel permettra l'ouverture d'une 3e ligne.

Il faut continuer à diversifier !

3) Q : Quand vous faites une intermédiation privée et que vous concluez une emphytéose, comment TEV s'y retrouve financièrement ?

R : Antoine : on ne s'y retrouve pas financièrement. Le fermage de 150€ à l'ha payé par l'agriculteur est reversé au propriétaire. Parfois on garde de quoi payer le précompte immobilier. On rend 130€ au proprio. Ok, c'est du temps de travail en amont et un petit suivi par la suite, mais c'est couvert par les subsides. Même contrat que pour les autres agriculteurs, et servitude environnementale reprise dans le contrat avec agriculteur. On colle au max à ce qu'on fait habituellement sauf qu'il n'y a pas de levée de fonds liée à cette terre. C'est pourquoi on privilégie les contrats avec les fermes qu'on soutient déjà par ailleurs via des levées de fonds.

4) Q : Pourquoi ne pas augmenter la location ?

R : TEV respecte le fermage légal fixé par le bail à ferme.

5) Q : Les notaires sont-ils des interlocuteurs utiles à sensibiliser ?

R : Oui, c'est certain, sauf ceux qui participent à la spéculation en encourageant la concurrence. Ce sont des officiers de service publique, mais ils sont directement bénéficiaires de la montée des prix car ils reçoivent un pourcentage de la vente. Certains jouent là-dessus, d'autres sont sensibles à la question de la spéculation. Nous sommes en contact de nombreux notaires lors des recherches autour de l'acquisition de fermes. Pour chaque acquisition, nous appelons 2-3 notaires de la région pour connaître les tendances et derniers prix et sonder en même temps. Nous devrions d'ailleurs relancer la Fédération des notaires.

6) Q : Existe-t-il un équivalent flamand à TEV ? Quels sont les liens ?

R : De Landgenoten, né +- même temps que TEV et Access to Land. Nous collaborons pour des

terres situées à la frontière linguistique. Il y a aussi une collaboration sur les terres publiques, car De Landgenoten a engagé récemment 2 ETP pour travailler sur les terres publiques pendant 2 ans. Françoise a été leur coacher. Début juin, TEV organise d'ailleurs une rencontre européenne sur le dialogue territorial dans le cadre du GT « local authorities » de Access to Land.

Questions-réponses sur les comptes et budget de l'ASBL

1) Q : salaires = salaires bruts ?

R : Oui, ce sont les coûts salariaux.

2) Q : est-ce qu'il y a des salaires subsidiés ? On ne voit pas la différence.

R : oui, 78% (on ne fait pas la différence dans les comptes).

3) Q : qu'est-ce que la vente de services ?

Ce sont les prestations de l'équipe aux communes, GAL, pv publics, et formations données (FUGEA, CRABBE) qui sont facturées. Volontairement limitées pour ne pas se disperser hors du corps de métier de TEV.

4) Q : pour 2025, augmentation des frais salariaux, on prévoit 1 personne en plus ?

R : plusieurs facteurs :

- on a reçu le MARIBEL (alimenté par plusieurs associations), on devait présenter un projet où on montrait qu'on augmentait le temps de travail de salariés en place. On est tous à 4/5 et 3 travailleurs sont donc passés à temps plein.
 - il y a aussi l'indexation des salaires.
 - David (0,5 ETP) a quitté TEV pour se consacrer 100% ferme. Il a été remplacé par Ana à 4/5 ETP.
- => Pas de création de nouveau poste mais petits mouvements.

5) Q : avez-vous des aides à l'emploi ?

Oui, Maribel et APE.

6) Quelles perspectives de subsides ?

- Terres publiques : Françoise a intégré réseau européen grâce à un financement privé (Porticus).
- Nous allons introduire un projet LIFE avec Natagora, pour réunir nature et agriculture.
- Nous attendons des nouvelles des subsides wallons.

7) Q : Etes-vous touchés par une surcharge de travail ? Est-ce que la restructuration salariale va permettre de soulager ?

R : Merci pour la question qui revient à chaque CA. L'équipe déborde d'énergie. On s'assure de l'adéquation entre les ressources disponibles, l'énergie et les demandes. C'est aussi un point d'attention de tous les jours. On en parle, on essaie d'anticiper, mais ce n'est pas évident.

Témoignage d'une volontaire : C'est intéressant de mettre à contribution les volontaires car bcp de trucs le soir, le weekend. Allez voir l'agenda mis en place par Clara, cela décharge l'équipe et c'est plein de chouettes rencontres en fermes et avec des chouettes gens !

8) Q : frais expertise 2023 (consultance stratégie): on considère que ce fut intéressant ? a-t-il aidé à développer des pistes nouvelles ?

R : mitigés, certains points intéressants mais grosse dépense par rapport à ce que ça nous a apporté. Les consultants ont amené 2 éléments centraux : renforcer la dynamique avec les volontaires et améliorer la com. On s'est fort axé là-dessus en 2024 et cela porte ses fruits ! La question est : est-ce qu'on l'aurait fait sans leur recommandation ?

Certifié exact et conforme.